

République Française

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES

Département du CANTAL

SÉANCE du 8 décembre 2022

N° 56 / 2022

Conseillers en exercice : 15 L'an deux mil vingt-deux, le huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil  
Présents : 10 Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance  
Pouvoir(s) : 4 ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Georges, sous la  
Absent(s) excusé(s) : 5 présidence de Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU.

Votants : 14

Présents : Mesdames, Messieurs Jean-Jacques MONLOUBOU, Bernadette ALBARET,  
Alain ANDRIEUX, Béatrice ANTONY, Bernadette ANTONY, Jean-Paul BERTHET,  
Martine BERTRAND, Guillaume CASTEL, Daniel MALLET et Romain MALLET.

Absents excusés : Mmes Isabelle AVENEIN-DECHAMBRE, Christine BACHELLERIE-NINYEM FOKO  
et Angélique GERBERT, MM. Paul CHALVET et Matthieu VILLENEUVE.

Pouvoirs : Isabelle AVENEIN-DECHAMBRE donne pouvoir à Béatrice ANTONY.  
Christine BACHELLERIE-NINYEM FOKO donne pouvoir à Daniel MALLET.  
Paul CHALVET donne pouvoir à Jean-Jacques MONLOUBOU.  
Angélique GERBERT donne pouvoir à Jean-Paul BERTHET.  
Angélique GERBERT donne pouvoir à Jean-Paul BERTHET.

Secrétaire de séance : Guillaume CASTEL.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 16.01.2023  
et que la convocation avait été faite le 28 novembre 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 16.01.2023

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois  
à compter de sa date de réception en Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

**OBJET : AVENANTS AU MARCHÉ DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE\_LOTS 5 À 7**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre de l'exécution des travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère, afin de tenir compte des travaux spécifiques dus à des difficultés et sujétions d'ordre technique et afin de pouvoir régler les prestations complémentaires non prévues dans le marché initial, la conclusion d'avenants s'avère nécessaire pour les lots 5 plâtrerie isolation peinture, 6 carrelage faïence et 7 plomberie sanitaires chauffage ventilation.

Vu le code de la commande publique,

Vu les délibérations du conseil municipal n° 21/2021 du 20 avril 2021 et 28/2021 du 4 juin 2021 portant attribution des différents lots du marché de travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère,

Vu la délibération du conseil municipal n° 35/2021 du 13 septembre 2021 autorisant la signature des avenants au marché pour les lots 2 charpente bois et lot 10 désamiantage,

M. le Maire rappelle que l'entreprise Auvergne ISOPLAC a été attributaire du lot n° 5 plâtrerie isolation peinture pour un montant hors option de 36.543,18 € HT soit 43.851,81 € TTC (tranches ferme et conditionnelle).

La sujétion a été émise de procéder à des modifications pour l'aménagement du logement et des travaux supplémentaires pour la salle communale avec l'aménagement d'un bureau.

La mise en œuvre de ces travaux entraîne un surcoût de 8.821,25 € HT soit 10.585,50 € TTC.

Pour le lot 6 carrelage faïence, l'entreprise NG Les Chapes d'Olt a été attributaire du marché pour un montant hors option de 10.507,85 € HT soit 12.609,42 € TTC (tranches ferme et conditionnelle).

Ces modifications consistent, au vu de l'état initial des planchers bois portés à démolition et d'une dalle béton existante à réagréer, d'installer un carrelage au niveau de la chambre en étage et une nouvelle salle de bain faïencée. Le surcoût de ces travaux s'élève à 7.015,72 € HT soit 8.418,86 € TTC.

Pour le lot 7 plomberie sanitaires chauffage ventilation, l'entreprise CALMELS PETITFOUR a été attributaire du marché pour un montant de 5.875,20 € HT soit 7.050,24 € TTC.

Les modifications introduites par le présent avenant nécessitent les spécifications techniques suivantes :

Fourniture et pose d'appareils sanitaires supplémentaires et en remplacement de l'existant au vu de l'état initial après dépose en démolition de la partie logement.

Fourniture et pose d'un poêle bois à granulés en chauffage optionnel et complémentaire au chauffage électrique.

Fourniture et pose d'appareil sanitaire pour l'aménagement de la salle communale et du bureau.

Ces travaux représentent un surcoût de 11.402,80 € HT soit 13.683,36 € TTC.

Les trois avenants cumulés portent le montant des travaux (hors options) à :  
291.845,95 € HT (tranches ferme et conditionnelle)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

• **AUTORISE** M. le Maire à signer les avenants suivants ainsi que tous les documents s'y rapportant pour leur exécution.

Lot 5 – plâtrerie – isolation – peinture : modifications pour l'aménagement du logement et travaux supplémentaires pour la salle communale avec l'aménagement d'un bureau.

Montant initial hors option (tranches ferme et conditionnelle) : 36.543,18 € HT (43.851,82 € TTC)

Avenant n° 1 : 8.821,25 € HT (10.585,50 € TTC)

Nouveau montant : 45.364,43 € HT (54.437,32 € TTC)

Lot 6 – carrelage – faïence : installation d'un carrelage au niveau de la chambre en étage et d'une salle de bain faïencée.

Montant initial hors option (tranches ferme et conditionnelle) : 10.507,85 € HT (12.609,42 € TTC)

Avenant n° 1 : 7.015,72 € HT (8.418,86 € TTC)

Nouveau montant : 17.523,57 € HT (21.028,28 € TTC)

Lot 7 – plomberie – sanitaires – chauffage – ventilation : fourniture et pose d'appareils sanitaires supplémentaires et en remplacement de l'existant au vu de l'état initial après dépose en démolition de la partie logement. Fourniture et pose d'un poêle bois à granulés en chauffage optionnel et complémentaire au chauffage électrique. Fourniture et pose d'appareil sanitaire pour l'aménagement de la salle communale et du bureau.

Montant initial : 5.875,20 € HT (7.050,24 € TTC)

Avenant n° 1 : 11.402,80 € HT (13.683,36 € TTC)

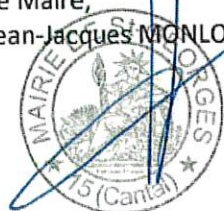
Nouveau montant : 17.278,00 € HT (20.733,60 € TTC)

Pour : 14 voix

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et années susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,  
Jean-Jacques MONLOUBOU



PREFECTURE DU CANTAL  
Date de réception de l'AR: 16/01/2023  
015-211501887-20221208-DE\_2022\_56-DE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

**AVENANT N° 1 lot n° 5 plâtrerie - isolation - peinture <sup>1</sup>**

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Commune de Saint-Georges \_ 2 Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES  
Tél : 04.71.60.09.91 / email : [mairie-stgeorges@orange.fr](mailto:mairie-stgeorges@orange.fr)

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL Auvergne ISOPLAC \_ Le Sailhant 15100 ANDELAT  
Tél : 04.71.60.91.29 / Email : [auvergne-isoplac@orange.fr](mailto:auvergne-isoplac@orange.fr)  
SIRET : 49924951400021

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Lot n° 5\_ Plâtrerie – isolation – peinture : restauration et aménagement de l'ancien presbytère de Saint-Georges

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 27 avril 2021 / réf marché : 2021-01

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 9 mois + reconduction de 10 mois.

■ Montant initial du marché public hors option (tranches ferme et conditionnelle) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 36.543,18 €
- Montant TTC : 43.851,82 €

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie

## D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

Travaux supplémentaires et modifications pour l'aménagement d'un logement et d'une salle communale avec un bureau en supplément.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

*(Cochez la case correspondante.)*

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 8.821,25 €
- Montant TTC : 10.585,50 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 24,14 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 45.364,43 €
- Montant TTC : 54.437,32 €

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. GELY, gérant mandataire	Andelat	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

Date de mise à jour : 25/02/2011.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1 lot n° 6 carrelage - faïence <sup>1</sup>

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Commune de Saint-Georges \_ 2 Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES  
Tél : 04.71.60.09.91 / email : [mairie-stgeorges@orange.fr](mailto:mairie-stgeorges@orange.fr)

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL NG les Chapes d'Olt \_ ZA des Tumulus 12130 PIERREFICHE D'OLT  
Tél : 05.65.70.48.94 / Email : [contact@chapeliquidedolt.fr](mailto:contact@chapeliquidedolt.fr)  
SIRET : 51467614700010

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Lot n° 6 \_ Carrelage – faïence : restauration et aménagement de l'ancien presbytère de Saint-Georges

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 27 avril 2021 / réf marché : 2021-01

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 9 mois + reconduction de 10 mois.

■ Montant initial du marché public hors option (tranches ferme et conditionnelle) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 10.507,85 €
- Montant TTC : 12.609,42 €

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

Au vu de l'état initial des planchers bois portés à démolition et d'une dalle béton existante à réagréer, mise en œuvre d'un carrelage au niveau de la chambre en étage et d'une nouvelle salle de bain faïencée.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :  
*(Cocher la case correspondante.)*

NON  OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 7.015,72 €
- Montant TTC : 8.418,86 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 66,77 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 17.523,57 €
- Montant TTC : 21.028,28 €



**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. NÈGRE, gérant	Pierrefiche d'Olt	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

Date de mise à jour : 25/02/2011.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

**AVENANT N° 1 lot n° 7 plomberie sanitaires chauffage ventilation <sup>1</sup>**

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Commune de Saint-Georges \_ 2 Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES  
Tél : 04.71.60.09.91 / email : [mairie-stgeorges@orange.fr](mailto:mairie-stgeorges@orange.fr)

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

EURL Société CALMELS PETITFOUR \_ 21 avenue du Commandant Delorme 15100 SAINT-FLOUR  
Tél : 04.71.60.02.63 / Email : [sarl.calmels@wanadoo.fr](mailto:sarl.calmels@wanadoo.fr)  
SIRET : 45406270400035

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Lot n° 7\_ Plomberie – sanitaires – chauffage – ventilation : restauration et aménagement de l'ancien presbytère de Saint-Georges

■ **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :** 27 avril 2021 / réf marché : 2021-01

■ **Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :** 9 mois + reconduction de 10 mois.

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 5.875,20 €
- Montant TTC : 7.050,24 €

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## D - Objet de l'avenant.

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Fourniture et pose d'appareils sanitaires supplémentaires et en remplacement de l'existant au vu de l'état initial après dépose en démolition de la partie logement.

Fourniture et pose d'un poêle bois à granulés en chauffage optionnel et complémentaire au chauffage électrique.

Fourniture et pose d'appareil sanitaire pour l'aménagement d'une salle communale et l'aménagement d'un bureau.

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 11.402,80 €
- Montant TTC : 13.683,36 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 194,08 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 17.278,00 €
- Montant TTC : 20.733,60 €

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. PETITFOUR, gérant responsable de chantier	Saint-Flour	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

Date de mise à jour : 25/02/2011.